

Antisémitisme de Vichy : un conflit entre historiens porté au tribunal

Quatre-vingt-trois ans après la rafle du Vél' d'Hiv, des historiens insistant sur la dimension xénophobe plus qu'antisémite de l'Etat français s'estiment diffamés et ont intenté plusieurs actions en justice contre des universitaires et des journalistes.

Il y a trois ans, le 17 juillet 2022, Emmanuel Macron prononce un discours à l'occasion du 80e anniversaire de la rafle du Vél' d'Hiv. Sans mentionner le contexte évident de l'occupation allemande, il souligne, insistant sur la responsabilité française, que « pas un seul soldat de l'Allemagne nazie ne prit part à la rafle des 16 et 17 juillet 1942. Tout cela procédait d'une volonté et d'une politique gangrenée par l'antisémitisme, initiée dès juillet 1940 ».

Devant le « silence » des « historiens officiels » face à cette « manipulation de l'histoire », trois historiens, dont deux amateurs, décident de prendre ce discours pour point de départ d'un livre qui sortira l'année suivante. Ecrit par Jean-Marc Berlière, historien reconnu de la police française, et par René Fiévet et Emmanuel de Chambost, respectivement économiste et ingénieur, Histoire d'une falsification. Vichy et la Shoah dans l'histoire officielle et le discours commémoratif (L'Artilleur, 2023) s'en prend à ces « "historiens de cour" et présidents de la République, tous occupés à culpabiliser les Français », et entend « redonner sa complexité à une question qu'on ne saurait réduire à une initiative purement vichyste ».

En juillet 2023, l'historien Laurent Joly, spécialiste du régime de Vichy, qui trouve, par ailleurs, le discours mémoriel truffé d'approximations et d'anachronismes, publie dans la Revue d'histoire moderne et contemporaine une critique longue et détaillée du livre, retraçant sa « généalogie intellectuelle » : « (...) Un tel livre ne vient pas de nulle part. Il s'inscrit dans une histoire de l'histoire de Vichy et des crimes de la collaboration qui, depuis des décennies, ont suscité toute une littérature visant à en minimiser la gravité, jusqu'aux récentes provocations d'Eric Zemmour. »

Le Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire (CVUH), une association qui lutte contre les instrumentalisation du passé dans l'espace public, publie, lui aussi, une note, signée par l'historienne du féminisme Michèle Riot-Sarcey, qui renvoie au papier de Laurent Joly.

« On peut tout dire, mais pas insulter »

En mars, l'historienne ainsi que la directrice du CVUH, Natacha Coquery, reçoivent une plainte pour diffamation de la part de deux des auteurs – une première pour l'association. En cause, cette phrase : « Du point de vue de ces historiens révisionnistes, l'autre est l'ennemi, notamment le juif, étranger par définition, selon le point de vue des véritables falsificateurs. » Deux papiers faisant état de cette affaire, dans Libération et sur France Culture, font aujourd'hui l'objet de procédure en référé pour droit de réponse pour l'un, d'une plainte pour diffamation pour l'autre.

Ainsi, quatre-vingt-trois ans après la rafle du Vél' d'Hiv, quelques mois après la condamnation d'Eric Zemmour en appel, le 2 avril, pour « contestation de crime contre l'humanité », revoilà Vichy devant les tribunaux. Mais ce sont cette fois des journalistes et des universitaires qui sont sur le banc des accusés. « On peut tout dire, y compris des bêtises, mais pas insulter les gens », se justifie Jean-Marc Berlière.

Professeur émérite à l'université Bourgogne-Europe, il a créé l'association HSCO – Pour une histoire scientifique et critique de l'Occupation. Car il s'indigne de ce qu'il voit comme une dérive mémorielle qui rend Vichy responsable de la déportation des juifs de France, une « doxa » servie par des « historiens officiels », comme Laurent Joly ou Tal Bruttman. Plus généralement, il s'agace de la petite musique de fond « bien-pensante » qui fait aussi « qu'on ne dit plus un mot du FLN [Front de libération nationale] qui a tué beaucoup plus d'Algériens que les policiers français [durant la guerre d'Algérie, 1954-1962] ».

Le révisionnisme, « un discours qui s'adapte »

Jean-Marc Berlière se défend d'avoir quoi que ce soit à voir avec Eric Zemmour. Il le rend plutôt coupable, dit-il, d'avoir rendu ces thèses politiquement inflammables. Leurs argumentaires, en effet, sont très proches. Ils se réfèrent à l'historien et rabbin Alain Michel, qui, en 2012, dans *Vichy et la Shoah. Enquête sur le paradoxe français* (CLD Editions), s'en prenait déjà à la « doxa », incarnée pour lui par Robert Paxton et Serge Klarsfeld. Le paradoxe en question sert de socle à la thèse : comment expliquer que 75 % des juifs vivant en France pendant la guerre aient pu échapper à la Shoah ? Parce que Vichy les a protégés.

« Puisque les Allemands exigent des juifs, on va leur donner les juifs étrangers, et on va essayer de sauver les juifs français, dit Jean-Marc Berlière pour décrire la position de l'Etat Français. C'est un marchandage ignoble sur le plan moral. Mais c'est confortable de dire ça quatre-vingts ans après. » Une théorie du moindre mal selon laquelle Vichy, au fond, serait surtout coupable de « xénophobie », une dimension que René Fievet juge « sous-évaluée ». Ainsi, les juifs étrangers « ont été déportés non pas parce qu'ils étaient juifs, mais parce qu'ils étaient étrangers », affirme-t-il.

« Ils reprennent les arguments de l'extrême droite pétainiste. Et après, ils s'étonnent qu'on les assimile à l'extrême droite », commente Laurent Joly. Celui-ci identifie dans leur discours des caractéristiques du discours révisionniste. « Les premiers révisionnistes sont ceux qui voulaient obtenir la révision du procès Pétain. Son avocat, maître [Jacques] Isorni, disait déjà que si tant de juifs ont survécu en France, c'est essentiellement grâce au maréchal Pétain. Puis, dans les années 1970, après la traduction du livre de Paxton [*La France de Vichy. 1940-1944*, Seuil, 1973], on admet que Vichy était antisémite, mais qu'en même temps il protégeait les juifs. » Car le révisionnisme, souligne-t-il, « est un discours qui s'adapte ».

« Aucun historien ne dit que Vichy est responsable de la solution finale et seul responsable de la déportation des juifs de France », rappelle Tal Bruttman. Mais repeindre Vichy en régime essentiellement xénophobe participe d'une tendance qui « fait de la participation à la Shoah l'alpha et l'oméga de l'antisémitisme », juge l'historien : « Tout ce qui est en deçà de la déportation ne compterait pas pour antisémite. Pas même le statut des juifs [à partir d'octobre 1940], qui leur retire leurs droits citoyens, mais finit par être considéré comme “protecteur”. »

Les trois affaires seront examinées en septembre et en octobre.

[Cet article est paru dans Le Monde \(site web\)](#)